REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : Le règlement intérieur est signé par l'adhérent et les parents, s'il est mineur.

Art 2 : Est membre du club, pour la saison en cours, toute personne ayant réglé sa cotisation.
La licence est obligatoire pour les entraînements dirigés ainsi que les compétitions.

Art 3 : La présence régulière aux entraînements dirigés est recommandée.
Le respect des horaires, des entraîneurs, des adhérents, des membres du comité est impératif.

Art 4 : Tout karatéka se doit de respecter l'éthique des arts martiaux, les règles de propreté corporelle et du kimono. L'hygiène des pieds fera l'objet d'une vigilance particulière.
L'usage des chaussures est interdite sur le tatami.

Art 5 : Chaque membre se comporte de façon irréprochable aussi bien lors des entraînements que lors des compétitions.

Art 6 : Lors des entraînements, chaque adhérent participe à la préparation et au rangement du matériel.

Art 7 : Tout membre du club est responsable des dégradations qu'il pourrait occasionner et veille au respect de la salle et des installations. Il se conforme au règlement intérieur du Duopôle.

Art 8 : Le club décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol.

Art 9 : Tout manquement au règlement peut entraîner, après délibération du Comité Directeur des sanctions allant de l'avertissement jusqu'à l'exclusion définitive du club sans indemnité, ni remboursement.
Le Comité Directeur se réserve le droit de refuser l'adhésion ou le renouvellement d'adhésion de tout membre, et ce, en vertu de la liberté contractuelle.

Art 10 : Les membres restent vigilants aux informations communiquées oralement ou via la messagerie internet, la page Facebook et le site internet du club.

Art 11 : Toute participation d'adhérents à des compétitions doit être mentionnée au comité directeur.

Art 12 : La présence aux journées de travail est vivement souhaitée.

Art 13 : Tout article de presse sous le nom de l'association fera l'objet d'une validation préalable du président.

TANSEI KARATE
Affiliation **F**édération **F**rançaise de **K**araté et **D**isciplines **A**ssociées n°068095
Siège social : 8 rue des Bouleaux - 68890 REGUISHEIM Tél : 06 19 78 92 00 tanseikarate@gmail.com